ORFIS
Société par actions simplifiée au capital de 942 300 euros
Siège social : 79 Boulevard de Stalingrad,
69100 VILLEURBANNE
957 509 045 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 FEVRIER 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 de 121 933,09 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 121 933,09 euros

A titre de dividendes 10 000,00 euros
Soit environ 0,53 euro par action ayant droit aux dividendes

Le solde 111 933,09 euros
En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 1 932 870,28 euros.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 9,55 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 9 990,45 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
31/08/2024	11 119,14 €	13,57 €	11 105,57 €
31/08/2023	/	/	/
31/08/2022	15 076,80 €	18,40 €	15 058,40 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 Février 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Edouard CORNUT CHAUVINC

BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ORFIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 79 boulevard Stalingrad 69100 VILLEURBANNE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 9 5 7 5 0 9 0 4 5 0 0 1 1 9 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/08/2025

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	1 559 797	AI		1 559 797
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	32 877	AK	32 877	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 161 949	AU	689 823	472 126
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	1 089 772	CV		1 089 772
	Créances rattachées à des participations	BB	14 962	BC		14 962
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	111 785	BI		111 785
	TOTAL (II)	BJ	3 971 145	BK	722 700	3 248 444
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 132 608	BY	232 574	3 900 033
	Autres créances (3)	BZ	421 466	CA		421 466
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	632 317	CG		632 317
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	353 941	CI		353 941
	TOTAL (III)	CJ	5 540 334	CK	232 574	5 307 759
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	9 511 479	1A	955 275	8 556 204

Renvois : (1) Dont droit au bail : 38 920 — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ORFIS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 942 300)	DA	942 300
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	487 382
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	101 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 820 937
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	121 933
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	10 535
	TOTAL (I)	DL	3 484 588
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	651 528
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 844
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 099 884
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 682 073
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	72 495
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	561 790
	TOTAL (IV)	EC	5 071 615
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 556 204

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	23 516
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 594 301
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ORFIS — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue : services *	FG	11 817 522	FH		FI	11 817 522	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	11 817 522	FK		FL	11 817 522	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	110 824	
	Autres produits (1) (11)					FQ	255	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	11 928 601	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	5 806 509	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	246 416	
	Salaires et traitements*					FY	4 008 397	
	Charges sociales (10)					FZ	1 617 176	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux amortissements (14)					GA	119 409	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	68 595	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	29 324	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	11 895 829	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	32 772	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	118 916	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6 326	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	125 243	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 030	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	6 030	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	119 212	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	151 985	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise SAS ORFIS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	296
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 943
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7 239
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 396
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	35 117
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	800
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	43 313
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(36 073)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	(6 022)
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	12 061 085
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	11 939 151
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	121 933

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	IG	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	10 876
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	IH	6 646
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	118 916
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	28 370
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	51 068
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
Extourne exercices antérieurs	6 646	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ORFIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 8 556 204 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 121 933 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/12/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L 123-28), du règlement de l'ANC N° 2016-07, homologué par arrêté du 26/12/2016, relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau : 3 à 7 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	1 500 207	132 468	40 000	1 592 675
Immobilisations corporelles	1 143 459	47 154	28 663	1 161 950
Immobilisations financières	1 213 686	7 445	4 610	1 216 521
Total	3 857 352	187 067	73 273	3 971 146
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	32 877			32 877
Immobilisations corporelles	598 770	119 409	28 355	689 823
Immobilisations financières				
Total	631 647	119 409	28 355	722 701
ACTIF NET				3 248 445

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	1 427 330	132 468		1 559 798
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	72 877		40 000	32 877
Immobilisations incorporelles	**1 500 207**	**132 468**	**40 000**	1 592 675
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	580 063		7 469	572 594
- Matériel de transport	85 229			85 229
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	478 168	47 154	21 195	504 126
Immobilisations corporelles	**1 143 459**	**47 154**	**28 663**	1 161 950
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	1 104 745		10	1 104 735
- Prêts et autres immobilisations financières	108 940	7 445	4 600	111 786
Immobilisations financières	**1 213 686**	**7 445**	**4 610**	1 216 521
ACTIF IMMOBILISE	3 857 352	187 067	73 273	3 971 146

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Fonds commercial COREGE			686 474	686 474
Fonds commercial CECRA			475 258	475 258
Fonds commercial FAYE	26 983			26 983
Fonds commercial SOGERCO			32 000	32 000
Fonds commercial SAREC			167 694	167 694
Fonds SELCO	132 468			132 468
Total	159 451		1 361 426	1 520 877

Modalités de comptabilisation des dépréciations :

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	32 877			32 877
Immobilisations incorporelles	**32 877**			**32 877**
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	182 305	56 404	6 961	231 748
- Matériel de transport	78 580	6 650		85 229
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	337 885	56 356	21 395	372 846
Immobilisations corporelles	**598 770**	**119 409**	**28 355**	**689 823**
ACTIF IMMOBILISE	631 647	119 409	28 355	722 701

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 034 764 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	14 963		14 963
Prêts			
Autres	111 786		111 786
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 132 608	4 132 608	
Autres	421 466	421 466	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	353 942	353 942	
Total	5 034 764	4 908 016	126 748
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLTS PROD. NON ENCORE FACT.	944 067
DEBITEUR CREDITEUR MTL - AVCE VILL	3 000
Total	947 067

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	223 735	68 595	59 756	232 575
Total	223 735	68 595	59 756	232 575
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		68 595	59 756	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

	Montant
CLIENTS	235 575
TOTAL	235 575

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 942 300,00 euros décomposé en 18 846 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	18 846	50,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	18 846	50,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	9 736	800		10 536
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	9 736	800		10 536
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		800		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	651 528	174 213	477 315	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 845	3 845		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 099 884	2 099 884		
Dettes fiscales et sociales	1 682 073	1 682 073		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	72 495	72 495		
Produits constatés d'avance	561 790	561 790		
Total	5 071 616	4 594 301	477 315	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	172 778			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	134 194
DETTES PROV. CP - RTT	201 915
CAP PRIMES - HI - COMM - RC	150 242
PERSONNEL-FRAIS DE DÉPLACEMENT	7 914
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	87 947
ORGAN.SOCIA.CHARGES A PAYER	56 028
CHARGES A PAYER	22 079
TA LIBERATOIRE CAP VILL+VERP+MTL	2 250
AIDE AU LOGEMENT	27 864
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	4 308
DIVERS - CHARGES À PAYER	3 182
Total	697 923

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	353 942		
Total	353 942		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	275 754		
PCA LOYERS GRATUITS PARK VIEW	286 036		
Total	561 790		

Tableau des filiales

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Resultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL INFORMIS 69100 VILLEURBANNE	10 000,00	47 016,00	100,00	3 127,49
SAS ORLYSE 69100 VILLEURBANNE	40 000,00	246 344,05	100,00	7 004,77
SARL ORFIS BEL AIR 69170 TARARE	180 000,00	281 012,00	99,95	57 195,00
SAS ORFIS VIENNE 38204 VIENNE	37 800,00	448 311,00	99,79	94 159,00
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2025	31/08/2024
EXPERTISE COMPTABLE	6 949 264	6 207 191
COMMISSARIAT AUX COMPTES	3 049 610	3 271 823
CONSEIL	1 689 048	1 584 161
REFACTURATION INTRAGROUPE	129 600	
TOTAL	11 817 522	11 063 175

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 5 200 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/08/2025	31/08/2024
Produits financiers de participation	118 917	99 927
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 327	18 155
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	125 243	118 082
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	6 031	6 010
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	6 031	6 010
Résultat financier	119 213	112 072

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	750	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	5 118	
Autres charges	30 000	
Amortissements dérogatoires	800	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		297
Produits des cessions d'éléments d'actif		6 943
Charges sur exercices antérieurs	6 646	
TOTAL	43 314	7 240

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 25 %	44 002
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Contribution temporaire de solidarité - 33%	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche et recherche collaborative	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	17 022
Autres imputations	

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	151 985	-14 853	166 838
+ Résultat exceptionnel	-36 074	8 831	-44 905
- Participations des salariés			
Résultat comptable	115 911	-6 022	121 933
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 57 219 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	10 536
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	10 536
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	239 413
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	239 413
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	57 219
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2020, la société SAS ORFIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ORFIS. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	123 241
Engagements de crédit-bail mobilier	45 701
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des actions de la société Orfis Vienne	193 392
Nanissement de premier rang du fonds de commerce	400 686
Autres engagements donnés	594 078
Total	**763 020**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				61 753	61 753
Cumul exercices antérieurs				25 516	25 516
Dotations de l'exercice				15 438	15 438
Amortissements				40 954	40 954
Cumul exercices antérieurs				18 983	18 983
Exercice				10 876	10 876
Redevances payées				29 859	29 859
A un an au plus				10 876	10 876
A plus d'un an et cinq ans au plus				3 625	3 625
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				14 501	14 501
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				31 200	31 200
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				31 200	31 200
Montant pris en charge dans l'exercice				10 876	10 876

Engagements de retraite

Le montant estimé de l'engagement de retraite, net des versements de 144 036 €, s'élève à 123 241 € au 31/08/2025.
Le montant mentionné en engagement hors bilan est déterminé en tenant compte des paramètres techniques suivants :
- convention collective : Expertise Comptable
- Personnel agé de plus de 45 ans
- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de charges sociales compris entre 43% et 45%
- Taux d'actualisation : 3,45%

ALPHA AUDIT

SAS ORFIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 942 300 euros

79, Boulevard de Stalingrad
69100 Villeurbanne

957 509 045 RCS LYON

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2025

GILLES **GALLEGO** - COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
inscrite auprès de la Compagnie de Lyon
31 rue Antoine Roybet - 69740 Genas - Tél. **04 72 19 23 30** - gilles.gallego@alpha.experts-comptables.fr
SARL AU CAPITAL DE 8 000 € - CODE NAF 6920 Z - SIREN 437 966 799

ALPHA AUDIT

SAS ORFIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 942 300 euros

79, Boulevard de Stalingrad

69100 VILLEURBANNE

957 509 045 RCS LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Aout 2025

GILLES **GALLEGO** - COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
inscrite auprès de la Compagnie de Lyon
31 rue Antoine Roybet - 69740 Genas - Tél. **04 72 19 23 30** - gilles.gallego@alpha.experts-comptables.fr
SARL AU CAPITAL DE 8 000 € - CODE NAF 6920 Z - SIREN 437 966 799

A l'Assemblée Générale de la société SAS ORFIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS ORFIS relatifs à l'exercice clos le 31 Aout 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par la société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe et plus particulièrement les principes comptables appliqués et les estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Genas, le 05 Février 2026
Le commissaire aux comptes
ALPHA AUDIT ET CONSEIL
Gilles GALLEGO

Bilan (Actif - Passif)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/25	Net au 31/08/24
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial (1)	1 559 798		1 559 798	1 427 330
Autres immobilisations incorporelles	32 877	32 877		40 000
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 161 950	689 823	472 126	544 690
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations et créances rattachées	1 104 735		1 104 735	1 104 745
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	111 786		111 786	108 940
ACTIF IMMOBILISE	**3 971 146**	**722 701**	**3 248 445**	**3 225 705**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 132 608	232 575	3 900 034	3 565 755
Fournisseurs débiteurs	1 548		1 548	15 833
Personnel	8 012		8 012	3 988
Etat, Impôts sur les bénéfices	38 607		38 607	8 627
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	311 475		311 475	345 908
Autres créances	61 824		61 824	79 845
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				250 000
Disponibilités	632 318		632 318	691 285
Charges constatées d'avance	353 942		353 942	258 403
ACTIF CIRCULANT	**5 540 334**	**232 575**	**5 307 759**	**5 219 644**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**9 511 480**	**955 275**	**8 556 204**	**8 445 349**
(1) Dont droit au bail	38 920		38 920	
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan (Actif - Passif)

	Net au 31/08/25	Net au 31/08/24
PASSIF		
Capital social ou individuel	942 300	942 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	487 382	487 382
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	101 500	101 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 820 937	1 667 626
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**121 933**	**164 431**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	10 536	9 736
CAPITAUX PROPRES	**3 484 588**	**3 372 974**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	651 528	824 306
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 845	3 845
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 099 884	2 082 797
Dettes fiscales et sociales	1 682 073	1 511 174
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	72 495	48 202
Produits constatés d'avance	561 790	602 051
DETTES (1)	**5 071 616**	**5 072 375**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**8 556 204**	**8 445 349**
(1) Dont à plus d'un an (a)	477 315	
(1) Dont à moins d'un an (a)	4594 301	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Sauf avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/09/24 au 31/08/25 12 mois	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	11 817 522	11 063 175
Autres produits	111 079	301 334
Total	**11 928 602**	**11 364 509**
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Autres achats & charges externes	5 806 510	5 377 596
Total	**5 806 510**	**5 377 596**
MARGE SUR M/SES & MAT	**6 122 092**	**5 986 913**
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	246 417	261 847
Salaires et Traitements	4 008 398	3 766 245
Charges sociales	1 617 177	1 513 705
Amortissements et provisions	188 004	229 944
Autres charges	29 324	39 727
Total	**6 089 320**	**5 811 468**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**32 772**	**175 446**
Produits financiers	125 243	118 082
Charges financières	6 031	6 010
Résultat financier	**119 213**	**112 072**
RESULTAT COURANT	**151 985**	**287 518**
Produits exceptionnels	7 240	1 233
Charges exceptionnelles	43 314	80 800
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-36 074**	**-79 567**
Participation des salariés		21 801
Impôts sur les bénéfices	-6 022	21 719
RESULTAT DE L'EXERCICE	**121 933**	**164 431**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ORFIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 8 556 204 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 121 933 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/12/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L 123-28), du règlement de l'ANC N° 2016-07, homologué par arrêté du 26/12/2016, relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau : 3 à 7 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	1 500 207	132 468	40 000	1 592 675
Immobilisations corporelles	1 143 459	47 154	28 663	1 161 950
Immobilisations financières	1 213 686	7 445	4 610	1 216 521
Total	**3 857 352**	**187 067**	**73 273**	**3 971 146**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	32 877			32 877
Immobilisations corporelles	598 770	119 409	28 355	689 823
Immobilisations financières				
Total	**631 647**	**119 409**	**28 355**	**722 701**
ACTIF NET				**3 248 445**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	1 427 330	132 468		1 559 798
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	72 877		40 000	32 877
Immobilisations incorporelles	**1 500 207**	**132 468**	**40 000**	**1 592 675**
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	580 063		7 469	572 594
- Matériel de transport	85 229			85 229
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	478 168	47 154	21 195	504 126
Immobilisations corporelles	**1 143 459**	**47 154**	**28 663**	**1 161 950**
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	1 104 745		10	1 104 735
- Prêts et autres immobilisations financières	108 940	7 445	4 600	111 786
Immobilisations financières	**1 213 686**	**7 445**	**4 610**	**1 216 521**
ACTIF IMMOBILISE	**3 857 352**	**187 067**	**73 273**	**3 971 146**

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Fonds commercial COREGE			686 474	686 474
Fonds commercial CECRA			475 258	475 258
Fonds commercial FAYE	26 983			26 983
Fonds commercial SOGERCO			32 000	32 000
Fonds commercial SAREC			167 694	167 694
Fonds SELCO	132 468			132 468
Total	**159 451**		**1 361 426**	**1 520 877**

Modalités de comptabilisation des dépréciations :

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	32 877			32 877
Immobilisations incorporelles	**32 877**			**32 877**
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	182 305	56 404	6 961	231 748
- Matériel de transport	78 580	6 650		85 229
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	337 885	56 356	21 395	372 846
Immobilisations corporelles	**598 770**	**119 409**	**28 355**	**689 823**
ACTIF IMMOBILISE	**631 647**	**119 409**	**28 355**	**722 701**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 034 764 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	14 963		14 963
Prêts			
Autres	111 786		111 786
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 132 608	4 132 608	
Autres	421 466	421 466	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	353 942	353 942	
Total	**5 034 764**	**4 908 016**	**126 748**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLTS PROD. NON ENCORE FACT.	944 067
DEBITEUR CREDITEUR MTL - AVCE VILL	3 000
Total	**947 067**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	223 735	68 595	59 756	232 575
Total	**223 735**	**68 595**	**59 756**	**232 575**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		68 595	59 756	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

	Montant
CLIENTS	235 575
TOTAL	**235 575**

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 942 300,00 euros décomposé en 18 846 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	18 846	50,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	18 846	50,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	9 736	800		10 536
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**9 736**	**800**		**10 536**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		800		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	651 528	174 213	477 315	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 845	3 845		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 099 884	2 099 884		
Dettes fiscales et sociales	1 682 073	1 682 073		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	72 495	72 495		
Produits constatés d'avance	561 790	561 790		
Total	**5 071 616**	**4 594 301**	**477 315**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	172 778			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	134 194
DETTES PROV. CP - RTT	201 915
CAP PRIMES - HI - COMM - RC	150 242
PERSONNEL-FRAIS DE DÉPLACEMENT	7 914
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	87 947
ORGAN.SOCIA.CHARGES A PAYER	56 028
CHARGES A PAYER	22 079
TA LIBERATOIRE CAP VILL+VERP+MTL	2 250
AIDE AU LOGEMENT	27 864
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	4 308
DIVERS - CHARGES À PAYER	3 182
Total	**697 923**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	353 942		
Total	**353 942**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	275 754		
PCA LOYERS GRATUITS PARK VIEW	286 036		
Total	**561 790**		

Tableau des filiales

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL INFORMIS 69100 VILLEURBANNE	10 000,00	47 016,00	100,00	3 127,49
SAS ORLYSE 69100 VILLEURBANNE	40 000,00	246 344,05	100,00	7 004,77
SARL ORFIS BEL AIR 69170 TARARE	180 000,00	281 012,00	99,95	57 195,00
SAS ORFIS VIENNE 38204 VIENNE	37 800,00		99,79	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2025	31/08/2024
EXPERTISE COMPTABLE	6 949 264	6 207 191
COMMISSARIAT AUX COMPTES	3 049 610	3 271 823
CONSEIL	1 689 048	1 584 161
REFACTURATION INTRAGROUPE	129 600	
TOTAL	**11 817 522**	**11 063 175**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 5 200 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/08/2025	31/08/2024
Produits financiers de participation	118 917	99 927
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 327	18 155
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**125 243**	**118 082**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	6 031	6 010
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**6 031**	**6 010**
Résultat financier	**119 213**	**112 072**

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	750	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	5 118	
Autres charges	30 000	
Amortissements dérogatoires	800	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		297
Produits des cessions d'éléments d'actif		6 943
Charges sur exercices antérieurs	6 646	
TOTAL	**43 314**	**7 240**

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 25 %	44 002
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Contribution temporaire de solidarité - 33%	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche et recherche collaborative	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	17 022
Autres imputations	

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	151 985	-14 853	166 838
+ Résultat exceptionnel	-36 074	8 831	-44 905
- Participations des salariés			
Résultat comptable	**115 911**	**-6 022**	**121 933**
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 57 219 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	10 536
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	**10 536**
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	239 413
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**239 413**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**57 219**
Base = (A - B - C - D) Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2020, la société SAS ORFIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ORFIS. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	123 241
Engagements de crédit-bail mobilier	45 701
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des actions de la société Orfis Vienne	193 392
Nanissement de premier rang du fonds de commerce	400 686
Autres engagements donnés	594 078
Total	**763 020**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				**61 753**	**61 753**
Cumul exercices antérieurs				25 516	25 516
Dotations de l'exercice				15 438	15 438
Amortissements				**40 954**	**40 954**
Cumul exercices antérieurs				18 983	18 983
Exercice				10 876	10 876
Redevances payées				**29 859**	**29 859**
A un an au plus				10 876	10 876
A plus d'un an et cinq ans au plus				3 625	3 625
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				**14 501**	**14 501**
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				31 200	31 200
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				**31 200**	**31 200**
Montant pris en charge dans l'exercice				**10 876**	**10 876**

Engagements de retraite

Le montant estimé de l'engagement de retraite, net des versements de 144 036 €, s'élève à 123 241 € au 31/08/2025.
Le montant mentionné en engagement hors bilan est déterminé en tenant compte des paramètres techniques suivants :
- convention collective : Expertise Comptable
- Personnel agé de plus de 45 ans
- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de charges sociales compris entre 43% et 45%
- Taux d'actualisation : 3,45%